Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2.22. — TELEPHONE

ET LA LOI GRAMMONT?

Contravention pour avoir frappé son cheval à coup de pied a été dressée à Fernand Bocquet.

VOL D'UNE BALADEUSE

Des malandrins ont dérobé nuitamment la baladeuse que M. Ferdinand Beys, demeurant rue des Fossés, 17, avait remisée sous la grand'porte de son habitation. Cette baladeuse a une valeur de 90 francs.

Une enquête est ouverte par M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement.

LES BRULURES

M. Florimond Taffin, âgé de 16 ans, demeurant rue de Mouvaux, cour Sion, 19, est ouvrier à la Société anonyme de teintures et d'impressions, rue Boucher de Perthes. En voulant fermer un robinet de vapeur, cet ouvrier s'est gravement brûlé aux deux pieds. Il sera contraint de se reposer pendant un mois.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEILLARDS, AUX INFIRMES ET AUX INCURABLES

Avis très important. Paiement des allocations

Le Bureau d'assistance a l'honneur d'informer les pensionnés à domicile que le paiement des allocations de juin aura lieu à partir le mardi prochain aux jours et heures habituels. Le paiement est avancé de huit jours, la fête nationale du 14 juillet tombant dans la semaine de paiement.

Les pensionnés sont instamment priés de tenir compte que les autres mois, ils seront payés à partir du deuxième mardi de chaque mois.

Socialistes Roubaisiens !

Votre devoir est de vous inscrire à la Coopérative « La Paix » et de vous approvisionner à toutes les branches de son commerce, car en même temps qu'elle vous donne des marchandises de première qualité, elle est la seule à Roubaix qui vient en aide à ses membres en grève, laisse une quote-part à la propagande socialiste et soutient, moralement et pécuniairement votre Parti dans toutes les circonstances.

ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 1er Juillet

Naissances.— Yvonne Vandemeulebroucke, rue de la Balance, 31. — Jeanne Fortric, rue de l'Epeule, 172. — Colette Buisine, rue Daunmartin, 44. — Georges Lepers, rue Pascal, 28. — Angèle Herman, boulevard de Cambrai. — Louis Beller, boulevard de Cambrai. — Jeanne Guilbert, avenue Julien Lagache. — Georges Lepère, avenue Julien Lagache.

Publication. — Edouard Delforge, rattacheur, rue Choiseul, cour Lefebvre, 5 et Marie Louise Ysebaert, bobineuse, rue du Caire, cour Brouart, 5.

Décès. — Constantin Use, 80 ans, rue Blanchemaille. — Achille Delbecque, 59 ans, trieur, rue de l'Ommelet, 130.

Le bonheur d'être débarrassé de l'eczéma

est impossible à décrire. Pensez combien vous seriez heureux si vos démangeaisons et vos brûlures venaient à disparaître. Ce bonheur, il vous est facile de l'éprouver en employant le Cadum, la nouvelle découverte médicale contre l'Eczéma et autres maladies de la peau. Les démangeaisons cessent dès la première application et la guérison s'accomplit rapidement. Le Cadum vous soulage de suite et vous permet de dormir tranquillement. Il est souverain contre le Psoriasis, l'Acné, l'Impetigo, les Dartres, les Ecorchures, les Boutons, Points noirs et toutes les Affections de la Peau. 50 c. Tte Pharmacies.

CROIX

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni vendredi soir à huit heures et demie, à la mairie, sous la présidence de M. Stien, maire.

Tous les conseillers étaient présents sauf MM. Liétard et Breton, excusés ; absent, Liénard.

Bertin est désigné comme secrétaire de séance, aussitôt la lecture du procès-verbal, Wittebolle fait une observation en ce qui concerne les vieillards et incurables admis à la séance du 30 décembre, qui ont commencé à recevoir leur allocation au mois de mai, les dossiers du 30 décembre étant parvenus seulement à la préfecture le 22 avril, d'après une enquête de Tellier.

Une commission de trois membres est désignée pour enquêter.

Annexion d'une partie du territoire de Croix à Roubaix. — La commission ayant terminé son rapport, le conseil approuve ledit rapport.

Les budgets de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance sont approuvés.

Eclairage au gaz ; modification à la convention. — Telliez dit que sur cette question qui est très intéressante pour toute la population, il y a des précautions à prendre, un journal local faisant des articles sans doute payés par la Compagnie du Gaz pour exciter la population contre le conseil. Le conseil fera bien d'examiner les contrats des autres villes ayant obtenu de belles conditions en faveur des particuliers et des budgets municipaux. Renvoyé aux commissions.

Un emprunt de 36.000 francs est approuvé pour l'agrandissement de l'école de filles rue Kléber et divers travaux dans les autres écoles.

Diverses questions sont renvoyées aux commissions, telles les budgets divers et comptes administratifs.

Dujardin demande qu'on reconnaisse provisoirement la rue du Château. Adopté.

Vanestande signale que des vieillards n'ont pas été reçus à la Mairie comme il le fallait ; en ce qui concerne la nouvelle loi de retraite, à la Mairie, on ne recevait ni inscription et on ne donnait aucun renseignement.

Demey demande pourquoi une réduction a été faite sur les allocations communales aux réservistes ayant été admis par l'Etat comme nécessiteux ; il demande si c'est une décision de l'Administration ou de la commission des finances.

Le Maire répond qu'il a décidé seul cette retenue parce que d'autres communes faisaient ainsi des diminutions.

Le Conseil décide, sur la proposition de Demey, de rembourser aux réservistes la retenue qui a été faite.

Après plusieurs questions posées à l'Administration, la séance est levée à onze heures quinze.

PRELEVEMENT DE LAIT. — M. Joly, commissaire de police, a fait, hier dans la matinée, des prélèvements qu'il a envoyé au laboratoire, à Lille, pour analyse.

VOYAGE A LA MER. — La Musique municipale de Croix étant invitée par la ville d'Heyst-sur-Mer, pour donner plusieurs concerts sur la plage, pendant les journées des 13, 14 et 15 août prochains, les personnes désireuses de participer à ces fêtes, tout en profitant de la réduction de prix sur le voyage, peuvent se faire inscrire dès maintenant au siège de la société, café Romain Vandewiele, ou chez le secrétaire, M. Léon Barty, 9, rue Léon Gambetta, à Croix.

RENTES OUVRIERES. — Ernest Declercq, 41 ans, domicilié à Roubaix, désuinteur chez Holden, blessure au côté gauche par suite d'une chute, en passant sur une trappe qui bascule. 15 jours de repos.

— A l'usine agricole, Eugène Monprofit, 21 ans, rue du Progrès, brûlures du pied droit par de la fonte en fusion. 20 jours de repos.

— Georges Desmet, charron, 25 ans, domicilié en Belgique, 10 jours de repos, par suite de la chute d'une roue sur le pied gauche.

— Honoré Loète, 17 ans, domicilié à Roubaix, couvreur, en travaillant dans une maison en construction dans la rue Dupire, une échelle lui est tombé sur le corps ; contusion au bas-ventre, au bras et au pouce gauches. 20 jours de repos.

ETAT-CIVIL de CROIX. — *Naissances.* — Leplat Marcelle, rue Pasteur, 17. — Pollet Louis, rue d'Arcole, 8. — Duquesne Yvonne, rue de Lille, 24.

Décès. — Lepoutre Marguerite, 1 an, rue Francisco Ferrer, 46. — Demunck Irma, 31 ans, ménagère, rue de Bapaume, 22.

WATTRELOS

LIGUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Le comité, réuni jeudi dernier en son local, café Steux, rue Carnot, invite tous les ligueurs et les amis de l'école laïque à se joindre aux camarades de Roubaix pour protester contre la manifestation cléricale d'aujourd'hui.

Le comité fait un pressant appel aux républicains pour venir se grouper à la Ligue.

LYS-LEZ-LANNOY

AFFAIRE DE MŒURS

Marie Lepers, 20 ans, fille d'un garde-chasse, a été assaillie samedi soir en revenant de son travail par le sieur D..., journalier, à Roubaix, qui a tenté de la violer. D... a été arrêté et écroué.

GAZETTE TOURQUENNOISE

UN VOLEUR SURPRIS

Un employé d'octroi, M. César Haquette, passant rue de Mouvaux, en face de la pâtisserie de Mme veuve Despiechin, aperçevait un individu qui dérobait deux paquets de chocolat sur une étagère. L'employé d'octroi s'empara du malfaiteur et le conduisit au poste de police. C'est un nommé André Gaillaureux, 18 ans, originaire de Reims, bicleur, demeurant à Roubaix, rue de Mouvaux.

Le prisonnier a été conduit à Lille.

MAIN ECRASEE

Marie Denyse, 32 ans, rue Louvois, soigneuse chez MM. Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, en passant un ruban de laine, a eu la main gauche entraînée entre deux organes du gill-box. Il en est résulté une fracture compliquée des deux os de l'avant-bras, ainsi que la section des muscles extenseurs. L'amputation sera probablement nécessaire. Le blessé devra subir un repos de deux mois.

LE SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR ET A SA FONTE REGULIERE

PHARMACIENS DE GARDE

Pharmaciens de service aujourd'hui dimanche 2 juillet, à partir de midi :

MM. Despinoy, 34, rue de Lille ; Monvoisin, 155, rue du Tilleul

ON VA, ON VIENT

Le mouvement de la population étrangère s'est effectuée, du 25 juin au 1er juillet, de la façon suivante : Arrivées : hommes 6, femmes 7, enfants 6. — Départs : hommes 11, femmes 8, enfants 2.

SUCCES SCOLAIRE

Sept élèves de l'Institut Sévigné ont subi avec succès les épreuves du Brevet élémentaire à Lille. Ce sont : Mlles Marguerite Bouve, Hélène Brisebois, Jeanne Cornélis, Raymonde Gourdain, Louise Ponty, Alice Saison, Rachel Vandebrouck.

Honneur donc et chaleureuses félicitations à Mlle Leconte, à ses dévouées collaboratrices et aux lauréates.

LES SUCCES DE LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE « L'UNION TOURQUENNOISE »

Nous sommes heureux d'enregistrer les nouveaux succès obtenus par la société municipale de gymnastique « L'Union Tourquennoise », au concours qui a eu lieu, à Lens, dimanche dernier.

Elle y a obtenu :

Le grand prix d'honneur, vase de Sèvres, offert par le Président de la République, attribué à la société ayant obtenu le plus grand nombre de points dans les différents concours.

Le premier prix d'honneur au concours de mouvements d'assouplissement.

Le premier prix d'honneur au concours de pyramides.

Concours individuels. — Série A : Gymnastes âgés de moins de 22 ans : 3e Vandendoren, 10e Vindevogel, 21e Wattel, 36e Martière, 41e Doutreluingne, 46e Dufour, 56e Béghin.

Série B : Gymnastes âgés de plus de 22 ans : 1er Grimonprez, 7e Fack, 9e Decottignies.

A signaler particulièrement le succès du gymnaste Grimonprez qui se classe en tête de nombreux concurrents.

Les exercices du concours seront exécutés à la fête de gymnastique qui aura lieu le 14 juillet, à 4 heures et demie, place de la République.

Les prix remportés, de réelle valeur, seront exposés, à partir d'aujourd'hui dimanche 2 juillet, au Café Serrure, place de la République.

Toutes nos félicitations aux vaillants gymnastes, et en particulier à leur dévoué moniteur, M. Louis Delannoy.

Lundi 3, à 3 heures, aux Galeries Lilloises : Vases tube verre couleur, décorés Chrysanthèmes, fleurs émail et or, hauteur 0.28 centim., valant 1.50, vend. 0.90 la pièce.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 1er juillet 1911

Naissance. — Néant.

Publications de mariages. — Joseph Gourdin, rattacheur, rue du Chêne-Houppline, 266, et Amandine Leblanc, soigneuse, rue Colbert, 126. — Léon Lahousse, teinturier, rue Houchart, 102, et Marguerite Verkindère, doubleuse, rue de Mouscron, 141. — Henri Delcroix, menuisier à Lille, et Virginie Garbe, servante, rue des Poutrains, 29. — Edmond Poquet, contremaître à Tourcoing, et Irma Herman, sans profession à Tourcoing. — Henri Dupont, batteur de chaudières, rue de Neuville, 23, et Maria Vandermarlière, doubleuse, rue du Pont de Neuville, 39. — Achille Deconninck, magasinier, rue d'Ostende, 81, et Blanche Labit, doubleuse, rue de Chartres, 5. — Henri Debossère, menuisier, rue des Flandres, 41, et Blanche Desmettre, soigneuse, rue de Comines, 20. — Albert Gesquière, négociant, rue Verte, 63, et Aline Adyns, ménagère, rue Lapérouse, 22. — Alfred Rogge, mécanicien, rue du Clinquet, et Silvie Luypaert, tricoteuse, rue du Brun-Pain, 257. — Eugène Perrine, rattacheur, rue Lapérouse, 60 et Louise Delescluse, remailleuse, rue Chaptal, 21. — François Yperman, rattacheur, rue de Gand, cour Mesure, 9, et Aline Callens, doubleuse, rue Cymbale, 33 bis. — Emile Sorry, ajusteur, rue de St-Pétersbourg, 224, et Marie Lecenkinegt, doubleuse, rue de Cambrai, cour Lepers. — Arthur Debaecke, rattacheur, rue Jean-Bart, 30, et Augusta Debel, soigneuse, rue Fin de la Guerre, cour Pouchain, 17. — J.-B. Houset, employé à Tourcoing, et Valentine Verdonck, tailleuse à Roubaix. — Clément Brienne, employé au chemin de fer à Tourcoing, et Marie Liépin, servante à Templeuve. — Paul Veglin, architecte à Mulhouse, et Eudoxie Beaucarne, sans profession, Tourcoing. — Léon Marquer, pharmacien à Lille, et Louise Pernot, sans profession à Fougères. — Henri Protard, coupeur en chaussures, rue de Tournai, 80, et Fidéline Lorthiois, chamarreuse, rue des Phalempins, 104. — Joseph Tricot, maçon, rue de la Croix-Rouge, 111, et Valentine Amaurisse, soigneuse, rue Buffon, 5. — Maurice Blanquart, employé à Mouscron, et Angèle Desbonnet, couturière, rue de la Croix-Rouge, 226. — Henri Hayard, couvreur, rue du Brésil, 18, et Clémence Duriez, ménagère, rue de la Croix-Rouge, 231. — Achille Delobel, voyageur de commerce, rue de Mouvaux, 38, et Madeleine Mouton, sans profession, rue du Blanc-Seau, 348. — Jean Lepers, directeur d'usine à Robert Espagne, et Marie Dumortier, sans profession, rue d'Austerlitz, 37. — Pierre Caals, décorateur à Mouvaux, et Andréa Desrousseaux, plieuse, rue Auber, 2.

Décès. — Louis Inglebert, 60 ans, sans profession, rue du Printemps, 92.

MOUVAUX

LIRE EN CHRONIQUE REGIONALE. — **Broyé par un camion.**

UN SUICIDE

M. Claude Dufermont, 29 ans, rue Constantin, ouvrier à l'usine Lesur, à Roubaix, s'est suicidé jeudi, en se tirant un coup de revolver dans la tempe gauche.

Dufermont avait été congédié de son usine.

On suppose qu'il aura agi étant en état d'ivresse.

LILLE

AU PARQUET

Un non-lieu

Nous avons annoncé dernièrement l'arrestation d'une dame Marie Bosteels, 30 ans, cabaretière à Roubaix, mère de deux enfants, sous l'inculpation de détournement d'une jeune fille, en vue de la débauche. Il s'agissait, on s'en souvient, d'une jeune fille de Roubaix, Mlle Hortense L..., qui, sur les conseils de Mme Marie Bosteels, serait entrée dans une maison close.

Or, cette affirmation était fausse. Mlle L... avait quitté de son propre chef la maison paternelle pour venir vivre à Lille avec un ouvrier monteur.

En conséquence, Mme Bosteels a bénéficié d'un non-lieu et a été remise en liberté.

Les voleurs de laine

En son temps, nous avons relaté l'arrestation, par la Brigade mobile, du sieur Heintz, contremaître de la maison Dubois et Dazin, camionneurs à Roubaix.

Heintz est accusé par ses patrons de leur avoir dérobé pour 17,000 francs de laine peignée, dont ils étaient chargés d'assurer le transport.

Heintz, dont les deux complices ont été arrêtés, a été interrogé hier par M. Delalé, juge d'instruction.

Il ne nie pas avoir volé MM. Dubois et Dazin, mais il a fait remarquer au magistrat instructeur qu'avant son arrivée chez ceux-ci, 10,000 francs de laine leur avaient été volés et que par conséquent il ne peut être considéré comme le principal coupable.

Exploits d'apaches

A Tourcoing, pendant la nuit du 5 au 6 juin, une bande d'apaches en état d'ivresse parcoururent les rues de la ville, cherchant querelle aux passants.

De ci, de là, ils échangèrent des coups de poing avec de paisibles promeneurs. A un certain moment même, le couteau entra en ligne et plusieurs personnes furent blessés, très légèrement heureusement, par un sieur André Honorez, 19 ans, demeurant à Roubaix, rue des Filatures.

Cet individu, mis en état d'arrestation, fut déféré au Parquet. Interrogé par M. Honelx, juge d'instruction, il a déclaré ne se souvenir de rien.

Prochainement il sera traduit en correctionnelle.

La cambriole opère rue des Postes

Au cours de l'avant-dernière nuit, Mme Huic, épicière, 68, rue des Postes, entendant du bruit à la porte de son magasin, y descendit. Elle aperçut alors un individu essayant de couper un carreau à l'aide d'un diamant.

A la vue de l'épicière, l'individu brisa d'un coup de poing la vitre du magasin et prit la fuite.

Quelques instants auparavant, c'est-à-dire vers minuit, un passant avait aperçu trois individus faisant le guet aux angles des rues avoisinantes.

En rentrant chez lui, ce passant avait eu l'idée de s'armer et de venir guetter ceux qu'il jugeait être des malfaiteurs. Il arriva trop tard, ceux-ci prenaient la fuite après avoir brisé une vitre, ainsi que nous le rapportons plus haut.

On s'aperçut par la suite que les malandrins, afin sans doute d'occasionner la chute d'un poursuivant éventuel, avaient enlevé une plaque d'égout placée à l'entrée des rues Manuel et du Soleil-Levant, dans le voisinage de l'épicerie Huic.

La police qui possède le signalement des trois voleurs les recherche activement.

DU TO^T AU SOL

UN MAÇON TOMBE D'UN QUATRIEME ETAGE ET SE TUE

Un accident mortel s'est produit dans la matinée de samedi, dans une maison en construction, rue Gustave Joncquez, à proximité de la rue Littré.

Vers dix heures et demie, un ouvrier maçon, Pierre Leclercq, 65 ans, demeurant à Baisieux, occupé dans le chantier pour le compte de M. Grulois, entrepreneur, rue du Molinel, travaillait à la hauteur du quatrième étage de l'immeuble.

L'ouvrier Leclercq se tenait debout sur la maçonnerie du chêneau, lorsque soudain, perdant l'équilibre, il fut précipité dans le vide et, d'une hauteur de dix-huit mètres, vint s'abattre lourdement sur le sol de la cour.

Au bruit de la chute, ses camarades de travail s'empressèrent de se porter au secours de Leclercq, qui gisait inanimé, ne donnant plus signe de vie.

Deux docteurs requis en hâte, accoururent et ne purent que constater le décès, dû à une fracture du crâne.

Le malheureux, qui n'avait survécu que quelques minutes à ses blessures, portait en outre des contusions multiples sur le corps.

En voiture d'ambulance, le corps de Leclercq a été transporté au domicile de sa fille, 122, rue Royale.

Une enquête est ouverte par M. Roussenac, commissaire du quartier, afin de connaître les causes exactes de ce tragique accident.

UN MARIAGE

Jeudi dernier a eu lieu, à la Mairie du XIe arrondissement de Paris, le mariage de M. Allain, le sympathique secrétaire-général de la Préfecture du Nord.

Les témoins de M. Allain étaient MM. Klotz, ministre des finances, député de Montdidier, et Emile Magniez, député de Péronne.

Les témoins de Mme Allain, née Cappronnié, étaient MM. Adrien Dumeige, conseiller général de la Somme et Emile Didier, membre de la Chambre de Commerce de Péronne.

Nos plus sincères félicitations aux jeunes époux !

UN BON TOUR

Nous avons annoncé dernièrement l'arrestation puis le renvoi en correctionnel, des nommés Nogier et Hubert, qui se sont rendus coupables de vols de bicyclettes.

Hubert, en outre, devait être poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion. Or, voici que cet individu vient de déclarer à M. Delalé, juge d'instruction, qu'il ne se nommait pas Hubert, mais Turpin, déserteur du 7e régiment colonial en garnison à Rochefort.

Se trouvant en Belgique, il avait échangé ses papiers contre ceux de Hubert, afin de pouvoir rentrer en France sans danger.

Malheureusement pour lui, Hubert est un repris de justice, dont le casier judiciaire est des mieux garnis. Turpin, qui s'en est aperçu trop tard, a préféré révéler sa véritable identité plutôt que d'être confondu avec le malandrin qui lui joua un si bon tour.

Il sera cependant poursuivi, non seulement pour vol, ainsi que nous le disons plus haut, mais encore pour usurpation d'état-civil.

Sa peine accomplie, on le remettra aux autorités militaires.

La Journée des Tamponneurs

En panne

Vers une heure de l'après-midi, le car H 824, passait sur la Grand'Place, gagnant la gare.

Soudain la charrue du tramway prit feu et le véhicule privé de ses moyens de locomotion demeura en panne.

Il fallut le pousser à l'aide d'un autre tramway, jusque la place de la gare, où l'on put enfin, se rendre maître du commencement d'incendie.

La voiture avariée regagna ensuite le dépôt.

AU BON MARCHE

7, rue Nationale, LILLE

LUNDI 3 JUILLET

SOLDES

DE FIN DE SAISON

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

LE CAMBRIOLAGE DE LA VILLA « SUZANNE »

Une piste

L'enquête sur l'audacieux cambriolage de la villa « Suzanne », située à Lambersart, avenue du Général Bézia, continue. M. Delepierre a donné à la gendarmerie certaines indications qui permettront sans nul doute, à celle-ci, de mettre la main sur l'un des malfaiteurs, qui accomplirent ce hardi coup de main.

M. Delepierre avait fait à nouveau l'inventaire des objets qui lui ont été enlevés, s'est aperçu qu'une montre en or, d'une certaine valeur, qu'il tenait de ses grands parents, avait également disparu.

De plus, le locataire de la villa « Suzanne » a retrouvé caché dans son lit, un énorme tire-bouchon, ne lui appartenant point, qui, dans les mains d'un malfaiteur vigoureux, pouvait constituer une arme terrible.

M. Delepierre a remis ce tire-bouchon, au maréchal des logis Houriez qui continue patiemment son enquête.

Il est à souhaiter que celle-ci aboutisse bientôt.

Le savon extra, garanti pur, LE CHAT contient la proportion la plus élevée de principes utiles. Il prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 % sur le poids du savon employé.

Valenciennes

ACQUITTEZ-VOUS

Le nommé Jean-Baptiste Fromont, journalier à Fresnes, a été écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes pour y subir une peine de deux mois de prison dont il avait été gratifié pour abus de confiance.

ACCIDENT D'USINE

Aux ateliers des tubes, le manœuvre Louis Petit, 15 ans, a eu le médius droit pris entre un bac et un tube.

Cet accident l'obligera à un repos d'une quinzaine de jours.

LE BANQUET DEBIERRE

La Ligue radicale-socialiste nous communique la note suivante :

« La Ligue radicale-socialiste de l'arrondissement de Valenciennes rappelle aux souscripteurs que le banquet offert à M. le sénateur Debierre aura lieu aujourd'hui 2 juillet, à une heure, salle des fêtes des Académies. »

CHUTE GRAVE

Aux agglomérés de Saint-Vaast, le presseur Alexandre Boussingault, d'Anzin, remettait une courroie à une machine lorsqu'il glissa et tomba sur des plaques de tôle d'une hauteur de trois mètres.

Dans sa chute, Boussingault s'est foulé le poignet droit. La convalescence durera un mois environ.

DANS LES FINANCES

M. Vandevoir, percepteur de Raismes, est promu au grade de percepteur hors classe.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ONNAING

VOL DE NUMERAIRE. — Le chiffonnier Charles Lussiez s'était absenté pendant quelques heures dans le courant de l'après-midi. Lorsqu'il revint il constata qu'on s'était introduit chez lui et qu'on avait pris dans le tiroir d'une armoire une somme de 55 francs.

Une enquête est ouverte.

WALLERS

LES ANCIENS ELEVES. — L'Association amicale des anciens élèves de l'école de garçons organise, pour le dimanche 16 juillet, un voyage à Calais.

Aller : Wallers, départ à 5 h. 26 du matin ; Calais, arrivée à 9 h. 01.

Retour : Calais, départ 5 h. 58 du soir ; Wallers, arrivée à 12 h. 13.

Prix du voyage (aller et retour) : 4 fr. 40.

Il ne sera plus délivré de billet après le 14 juillet.

Dans son assemblée du 29 juin, l'Association a voté la somme nécessaire pour offrir le voyage aux 22 élèves qui ont obtenu le certificat d'études primaires.

FRESNES

CHEVILLE CASSEE. — Mme veuve Rombault, 70 ans, propriétaire, demeurant rue Taffin, en faisant son ménage, vendredi vers deux heures de l'après-midi, a glissé si malheureusement qu'elle tomba et dans sa chute se cassa la cheville du pied gauche. C'est le docteur Guéry qui lui porta les premiers soins.

VOL. — On a volé pendant la nuit des pommes de terre dans le champ de M. Dufresnoy et dévalisé le jardin de M. Auguste Pirez.

Une enquête est ouverte.

ESCAUTPONT

AU POTAGER. — Des individus qui n'ont pu être reconnus ont dérobé pendant la nuit plusieurs milliers de poireaux au jardin de M. Manez, quartier des Verreries.

Le garde particulier Gabriel, se trouvant dans les propriétés dont il a la garde, a poursuivi et arrêté le verrier F..., de Fresnes, qui cherchait à tuer de jeunes faisans.

ESCAUDAIN

LE CAMBRIOLAGE. — On se souvient que pendant une absence des époux Edmond Massart des individus s'introduisirent chez eux et emportèrent différents objets mobiliers, dont nous avons parlé.

M. Massart vient de constater qu'ils avaient, en outre, tailladé à coups de couteau une pièce de toile d'une valeur de 90 fr., troué volontairement un parapluie, estimé 10 francs ; déchiré une toile à matelas et emporté des effets de femme estimés 30 francs ; un réveil, des couverts et un rasoir, le tout d'une vingtaine de francs ; toutes les clefs des portes intérieures. Les serrures, qui devront être remplacées, valent 24 francs ; enfin, de nombreuses bouteilles de vin et de liqueur, d'une valeur totale de 43 francs.

Ces renseignements ont été transmis à M. Gobert, juge d'instruction, qui poursuit activement l'instruction de cette affaire.

MONTIGNY-EN-OSTREVENT

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — On a tenté de cambrioler le débit de tabac tenu par Mme Debruisne, vendredi, vers 10 heures et demie du soir.

Le chien de garde ayant aboyé, mit les malfaiteurs en fuite. Ceux-ci n'eurent pas le temps de rien emporter.

Le bruit courait dans Montigny que des forains avaient quitté la commune dans la matinée de samedi et qu'ils n'étaient peut-être pas étrangers à cette affaire.

QUIEVRECHAIN

LA PURGE. — En vertu d'un extrait de jugement le condamnant à un mois de prison, le forgeron Robert Dunkaert, 16 ans, a été écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes.

AU TRAVAIL. — Une discussion s'était élevée au cours de leur travail entre le journalier Emile Dulière et le verrier Camille Melotte, tous deux occupés à la verrerie Belotte.

Dulière prétend avoir été terrassé par son adversaire. Dans sa chute, il se serait contusionné sur différentes parties du corps.

Melotte affirme, par contre, avoir riposté par deux coups de poing seulement aux coups de pied que lui avait portés Dulière.

Une enquête est ouverte.

FAMARS

LA RECOLTE. — M. Adolphe Lefebvre, cultivateur, s'est plaint que des individus traversaient son champ de seigle. Ce faisant, ils abîment sa récolte.

M. Lefebvre a déjà subi un préjudice d'une vingtaine de francs.

Des procès-verbaux seront dressés à la charge de ces promeneurs pour dommages à la propriété d'autrui.

THIVENCELLES

LE LOUIS. — Le mineur Alfred Mors avait laissé un louis de 20 francs dans la poche de son pantalon, resté accroché dans sa chambre, à sa pension. Lorsqu'il vint pour le reprendre, celui-ci était disparu.

Un sieur B..., soupçonné d'être l'auteur de ce vol, a protesté énergiquement contre l'accusation portée contre lui.

MORTAGNE

GREVE A LA FABRIQUE DE PRODUITS REFRACTAIRES

Une nouvelle grève vient d'éclater à la fabrique de produits réfractaires Escoyez. Vingt ouvriers ont quitté le travail, le directeur ayant refusé de leur accorder l'augmentation de salaire qu'ils sollicitaient.

On se souvient qu'il y a un mois environ, ces ouvriers avaient déjà présenté des revendications qui furent impitoyablement repoussées.

BRUILLE

LES EFFETS DE L'IVRESSE. — Deux individus en état d'ivresse, pour éprouver leur force musculaire, essayaient d'arracher les piquets clôturant les pâtures de M. Quenoy Henri et Dupont Ernest, cultivateur.

Ce dernier, maire de la commune, reprocha à ces deux fêtards leur conduite. L'un d'eux, Arthur Chauvallon, journalier à Château-l'Abbaye, riposta par des injures.

M. Dupont a porté plainte.

CURGIES

LA BEGANE. — M. Léon Thiéry, canonnier-servant à pied, en détachement au fort de Curgies, avait laissé son vélo à la porte de l'estaminet Michaux.

Une dizaine de minutes plus tard, lorsqu'il sortit, la bécane était disparue.

On recherche l'auteur de ce vol.

LIEU-SAINT-AMAND

L'ECHAFAUDAGE. — M. Camille Carpentier, entrepreneur de maçonnerie, avait déposé dans la cave d'une maison plusieurs montants d'échafaudage.

Trois de ces montants ont été volés. M. Carpentier subit de ce fait un préjudice de 7 francs.

Une enquête est ouverte.

RIEULAY

TIR AUX CANARDS. — Aujourd'hui dimanche, 2 juillet, à l'occasion de la ducasse, tir aux canards chez M. Emile Sunou, maréchal.

On commencera à 4 heures.

Sucre Delerue

est le MEILLEUR et le plus FIN

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

LA FIEVRE APHTEUSE

La épizootie de fièvre aphteuse s'étend de plus en plus dans le Pas-de-Calais, malgré les mesures prises. Les cas suivants viennent d'être signalés :

A Courset, dans la ferme Mouillière, quatre vaches et trois porcs.

A Neuville-Bourjonval, trois taureaux et quatre vaches, chez M. Gresel-Duhem, cultivateur.

A Fleurbaix, section de la Croix-Bassez, cinq vaches chez M. Ghesquière Henri, cultivateur.

A Foufflin-Ricametz, quinze bœufs ou vaches chez M. de Wazières, propriétaire.

A Canteres, sept vaches, six porcs et deux veaux chez M. Victor Sénéchal, cultivateur ; cinq vaches et seize porcs chez M. Aristide Dewamin, cultivateur.

Lens

LES ECUMEURS DE LA GARE. — Nous annoncions hier que deux individus avaient été arrêtés à Salleumines. Ce sont les sieurs Vandeville Eugène, 21 ans, de Lille, et Hocker Désiré, 19 ans, de Lens.

Le beurre qu'ils cherchaient à écouler provenait d'une caisse de 10 kilos volée à la gare de Lens.

Nos deux malandrins sont sous les verrous.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Fauquembergue Louis, garçon brasseur, chez Corbeau, a été brûlé à la main droite en goudronnant.

Il se reposera pendant 20 jours.

— Bonneleirre Joseph, 53 ans, domestique chez Vandeville Constant, en portant un sac de charbon sur les épaules est tombé et s'est fait une entorse au pied droit.

DANS LA MINE. — A la fosse 9, Bogaert Fidèle, 35 ans, rue Jeanne-d'Arc, en sautant sur la bascule, s'est heurté la jambe gauche contre la cornière de la bascule. Il en résulte une forte contusion.

A la fosse 14, Denèque Victor, 20 ans, a reçu une plaie à la main droite par suite de la chute d'une pierre.

— Devienne Théodule, rue A, a reçu une pierre sur le genou gauche, d'où contusion.

A la fosse 2, Mayeux Alfred, 13 ans, rue de Lille, a eu le pied pris sous une berline.

Il en résulte une contusion au gros orteil droit.

A la fosse 1, Legrand Louis, 17 ans, traineur, a eu le gros orteil droit désongié.

LIEVIN

LES BATAILLEURS. — Pour des futilités, Mussot Auguste et Druelle, de Calonne, se sont pris de querelle, puis en sont venus aux mains. Les enfants de Druelle se mirent de la partie, Gadré intervint en faveur de Mussot, son logeur. Il s'ensuivit une mêlée générale, d'où tout le monde sortit vainqueur et nullement endommagé.

Néanmoins, les gendarmes ont verbalisé pour rixe.

IL A LA MAIN LESTE. — Sous prétexte que son jeune beau-frère avait insulté sa femme, Dumas Lucien lui flanqua quelques taloches.

Le jeune Mosse Henri a porté plainte à la gendarmerie.

FOUQUIERES-LEZ-LENS

UN PEU PLUS DE DOUCEUR. — A propos de leur travail, un maçon et son manœuvre, le jeune Leroy Edouard, eurent une discussion avec le terrassier Mavaux Lucien, à la fosse 6. Ce dernier a malmené le gosse, le bousculant fortement contre un mur.

Le jeune Leroy a porté plainte à la gendarmerie.

BILLY-MONTIGNY

LES LOGEURS. — Desobry Henri a mis son logeur Libéral Charles, à la porte, celui-ci n'ayant pas voulu payer sa pension.

Le logeur voulut se venger et il brisa des carreaux aux fenêtres de Desobry, qui a porté plainte à la gendarmerie.

BULLY-GRENAY

AU VOLEUR — Un vol de 4 canards a été commis au préjudice de M. Defrance Joseph, chef de culture.

— M. Wasson Joseph, 21 ans, mineur, avait laissé son paletot accroché à la porte des cabinets, à l'estaminet Carton. En sortant, il s'aperçut que sa montre avait été enlevée.

BERGUETTE

MARAUDEURS. — Dans un champ appartenant à M. Suel Bonaventure, cultivateur, des maraudeurs ont enlevé une certaine quantité de pommes de terre.

HAM-EN-ARTOIS

VOLEURS SURPRIS — Des gendarmes en tournée ont rencontré, la nuit, des individus traînant une charrette à bras. A leur approche, ceux-ci prirent la fuite en abandonnant le véhicule. Celui-ci contenait dix-huit lingots de bronze recouverts d'une bâche, sur laquelle se trouvait une bicyclette hors d'usage.

Une enquête est ouverte.

NŒUX-LES-MINES

VOL DE LEGUMES. — M. Legros Moise, concierge, demeurant route nationale, a porté plainte à la suite d'un vol de légumes commis dans son jardin.

BULLY-GRENAY

UNE RIXE. — A la suite d'une discussion, Irma Delabre, 20 ans, servante, Rosalie Mignant, 19 ans, journalière, Ernest Camus, 21 ans, mineur, et Léon Leroy, 34 ans, mineur, se sont battus. Un procès-verbal a été dressé à la charge des combattants.

LA FRAUDE. — Une femme descendant d'un train se plaignait à un agent de la Compagnie qu'on lui avait égaré un colis de 100 kilos de beurre et d'œufs.

Malgré les recherches on ne retrouva pas ce fameux colis qui arriva par le train de 11 heures, surveillé par un capitaine de douanes et deux douaniers.

C'est que le colis de beurre et d'œufs était un colis de 100 kilos de tabac de fraude.

On recherche alors la voyageuse mais inutilement, car celle-ci avait prudemment pris la fuite.

BOURECQ

VOLEURS PINCES. — La gendarmerie vient d'arrêter chez eux les auteurs du vol de bronze que nous avons relaté hier. Ce sont les nommés François Guibon, 18 ans, et Auguste Fournier, 34 ans, ouvriers d'usine, demeurant à Bourecq.

CAUCHIN-LE-GAL

AFFAIRE DE MŒURS

A la suite de nombreuses plaintes adressées au Parquet au sujet d'une affaire d'avortement dont se serait rendue coupable une demoiselle habitant la commune, M. Bertrand, juge d'instruction, et M. Duvet, commis-greffier, se sont transportés sur les lieux pour procéder à une enquête.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 1er Juillet

LES VIOLENTS. — Vanhollebeke Emile, 43 ans, journalier à Wasquehal, est poursuivi pour coups et blessures.